

Memo du déjeuner conversation du 3 octobre 2016

Thème : **Accords de libre échange**

"Tous ces accords de libre-échange ne profitent qu'aux multinationales. J'ai vu à l'oeuvre l'Alena, l'accord nord-américain dont George Bush père disait lui-même qu'il était un laboratoire du libre-échange. Cet accord a littéralement détruit l'agriculture mexicaine, en mettant par exemple en concurrence le maïs traditionnel mexicain avec le maïs OGM subventionné des États-Unis."

Marie-Monique Robin, journaliste - humanite.fr - 16 juillet 2014

Définition de libre-échange :

Etymologie : du latin *liber*, libre, et *excambiare*, échanger, troquer.

Le libre-échange est un système économique qui prône la libre circulation des produits et services au sein d'une même zone géographique par la suppression des barrières douanières (droits et taxes) et de tout ce qui peut entraver le commerce.

Et aussi : Rapport économique fondé sur le principe que plus les pays échangent des produits, des capitaux et des services, plus leurs économies sont susceptibles de prospérer. Selon ce principe qui se situe au coeur de la mondialisation, la spécialisation de la production est à l'avantage de toutes les parties. Le libre-échange est donc une doctrine opposée au protectionnisme.

Le libre-échange a été développé par les physiocrates du XVIIIe siècle qui faisaient de l'agriculture la principale source de richesse, comme François Quesnay (1694-1774) et les économistes libéraux du XIXe, qui défendaient la liberté du commerce et de l'entreprise comme David Ricardo (1772-1823) et John Stuart Mill (1806-1873).

Les types d'accords :

Plusieurs types d'accords internationaux ont pour objectif de favoriser le libre-échange:

- Accords bilatéraux de réciprocité commerciale entre deux pays,
- Création de zones de libre-échange (Exemple : Union Européenne, Mercosur, Alena),
- Accords multilatéraux négociés au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Quelques exceptions généralement admises au principe de libre-échange :

- Les industries stratégiques et nécessaires à la défense du pays,
- Les industries naissantes afin de faciliter le transfert de technologies venant de l'extérieur.

L'objection la plus sérieuse au libre-échange est celle de Robert Torrens (1780-1864) qui affirme qu'un pays "important" ou détenant un monopole peut fixer un niveau de droit de douane qui optimise les conditions de l'échange en sa faveur, d'où la nécessité de réciprocité commerciale.

Pour ses partisans, le libre-échange favorise le développement économique général à long terme. Son efficacité est liée à l'utilisation optimale des moyens de production par la spécialisation de chaque nation dans les productions où elle possède un avantage comparatif.

Pour ses adversaires, le libre-échange provoque des coûts d'ajustement aux chocs dus à l'ouverture au marché extérieur (coûts sociaux, chômage, reconversion...). Il génère également des contraintes extérieures sur les politiques économiques nationales, qui deviennent ainsi plus difficiles à conduire dans le cadre de la réduction du chômage.

Modalités d'entente entre les pays :

Dans une zone de libre-échange, les pays s'entendent pour abaisser les barrières commerciales existantes entre eux avec l'objectif de faciliter le développement des échanges au sein de la zone.

Les tenants du libre-échange estiment que cet élargissement de la compétition commerciale incite davantage à l'innovation qu'un marché protégé par des mesures protectionnistes. Généralement, les pays membres d'une zone de libre-échange n'ont pas adopté une politique commerciale commune vis-à-vis des autres pays, ceux qui sont extérieurs à la zone. Exemple: l'Asociación Latinoamericana del Libre Comercio (ALALC) ou, en français, l'Association latino-américaine de libre-échange (ALALE). Ses premiers membres furent : l'[Argentine](#), le [Brésil](#), le [Chili](#), le [Mexique](#), le [Paraguay](#) et l'[Uruguay](#). Rejoints ensuite par : la [Bolivie](#), la [Colombie](#), l'[Équateur](#), le [Pérou](#) et le [Venezuela](#). Au cours des années, cette organisation va évoluer vers une plus grande intégration et former l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) formée de douze pays : l'[Argentine](#), la [Bolivie](#), le [Brésil](#), la [Colombie](#), le [Chili](#), l'[Équateur](#), le [Mexique](#), le [Paraguay](#), le [Pérou](#), l'[Uruguay](#), le [Venezuela](#), et [Cuba](#), depuis 1998.

L'union douanière va plus loin. Non seulement le libre-échange doit-il prévaloir entre les pays membres, mais les pays ont aussi établi une politique commerciale commune à l'endroit des pays extérieurs à la zone. L'intégration est plus forte. Exemple: L'Union douanière et économique de l'Afrique centrale regroupant le Congo, le Gabon, la République centrafricaine et le Tchad.

Le marché commun va encore plus loin en matière d'intégration puisqu'il ajoute aux critères précédents celui de la mobilité des facteurs de production. Non seulement les produits doivent circuler librement, mais aussi les investissements et les travailleurs. Dans un marché commun, il est possible pour un individu de travailler dans un autre pays que le sien.

L'union économique constitue quant à elle la dernière forme d'intégration. S'ajoute alors des politiques fiscales communes. Une politique monétaire commune est aussi instaurée, ce qui facilite les échanges de toutes sortes. Dans certains cas, les monnaies nationales peuvent être remplacées par une monnaie commune.

L'Union européenne est évidemment l'exemple classique pour les deux derniers cas. Elle illustre aussi le caractère dynamique du processus. La Communauté économique européenne (CEE) a été fondée par le Traité de Rome (1957). En 1992, est née l'Union européenne selon les règles du Traité de Maastricht. Avec la création de l'Euro -monnaie mise en place en janvier 2002, l'union économique existe bel et bien, voire davantage puisque le niveau d'intégration des pays a dépassé la sphère économique. Par exemple, les pays membres ont mis en place une *Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)*. On y trouve aussi des ententes en matière de *Justice et affaires intérieures*, lesquelles permettent une coopération policière et judiciaire.

De la théorie à la pratique : le cas de l'Europe est symptomatique du décalage entre la volonté et la réalité. Sans harmonisation fiscale l'Europe se déchire pour attirer les investissements productifs ou les placements financiers (Irlande, Luxembourg, ...)

L'histoire du libre-échange et du protectionnisme (Article de Christian Schneider 12 septembre 2016)

La querelle entre libre-échange et protectionnisme naît pratiquement avec le capitalisme. Mais l'histoire nous montre qu'il y a eu alternance de ces deux options.

Naissance du concept de libre-échange :

Jusqu'au début du XVIIIe siècle le mercantilisme a été la doctrine sur les échanges internationaux. Son principe était qu'il fallait réduire au minimum les importations et accroître au maximum les exportations. Tout cela dans le but de concentrer dans le pays le maximum de métaux précieux qui étaient considérés comme la base de la richesse nationale...

En 1760, les physiocrates Quesnay, Turgot préconisent le libre-échange. Mais son premier théoricien est Adam Smith (1723 - 1790). Il est l'inventeur de la parabole de la main invisible, selon laquelle chaque individu, en ne suivant que ses fins propres « est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'est nullement dans ses intentions ». Contrairement à ce que disent aujourd'hui les néolibéraux, Smith n'était pas partisan du laisser-faire. Il allouait un rôle économique à l'Etat qui outre ses fonctions régaliennes devait prendre en charge les activités que les entrepreneurs ne pouvaient assumer. La première application de ses théories fut la signature du traité de commerce anglo-français de 1786. Ce traité favorisait l'exportation des vins du bordelais mais ce fut une catastrophe pour l'industrie française, moins développée que sa concurrente anglaise. Ce fut probablement une des causes de la Révolution française[1]. Le XVIIIe siècle se termina par un retour au protectionnisme à cause des espoirs déçus du traité de 1786 ainsi que de la guerre.

David Ricardo (1772 - 1823) est le véritable théoricien du libre-échange avec la théorie des « avantages comparatifs ». Il affirme que le commerce enrichit les deux partenaires, car rapidement chacun fait ce pourquoi il est le plus doué. Pourtant, ces deux théoriciens oubliaient que l'Angleterre avait construit son industrie lainière dans les siècles précédents à l'abri de la concurrence hollandaise. Alors qu'au XVe siècle l'Angleterre exportait sa laine brute en Hollande, elle en avait ensuite fortement taxé ses exportations et avait pu construire son industrie.

1815 - 1914, ou le rôle moteur de la Grande Bretagne dans les périodes d'ouverture ou de fermeture au commerce international...

L'histoire économique du monde développé de 1815 à 1914 peut être découpée en cinq phases selon l'économiste belge Paul Bairoch (1930 - 1999) :

1815-1846 : adoption graduelle de libre-échange au Royaume Uni, mais maintien du protectionnisme dans le reste de l'Occident ;

1846-1860 : efforts du Royaume-Uni afin d'étendre la politique libérale à l'Europe continentale ;

1860-1879 : phase libre-échangiste dans la plupart des pays européens ; mais maintien ou accentuation du protectionnisme dans les pays développés d'outre-mer ;

1879-1892 : retour de l'Europe continentale au protectionnisme ;

1892-1914 : accentuation de la pression protectionniste au Royaume-Uni et renforcement du protectionnisme en Europe continentale et dans les pays de peuplement européen.

1815-1846. En 1815, le parlement anglais sous la pression de la noblesse terrienne vota les Corn Laws. Lors des bonnes récoltes les droits de douane étaient relevés et ils étaient abaissés lors des mauvaises. La gentry était ainsi assurée de revenus réguliers. Mais les ouvriers de l'industrie payaient cher les produits alimentaires, ce qui obligeait les industriels à leur payer des salaires relativement élevés. Avec le libre-échange, les industriels paieraient des salaires faibles, ce qui, compte tenu de la forte mécanisation rendrait leurs usines compétitives.

De 1846 à 1860, l'Angleterre s'efforça de propager le libre-échange en Europe continentale.

1860-1879 : phase libre-échangiste dans la plupart des pays d'Europe. En 1860, Napoléon III négocia secrètement un traité de commerce avec le Royaume-Uni que la grande majorité des membres de la Chambre des députés qualifia de nouveau coup d'état[3]. Le reste de l'Europe continentale adopta le libre-échange, mais eut à subir une dépression de 1869 à 1873 qui fut plus forte que celle de 1929, en ce qui concerne le recul du PNB.

En totale opposition avec le virage libéral de l'Europe, pratiquement tous les pays développés d'outremer renforcèrent ou adoptèrent le protectionnisme dans les années 1860-1880. Aux Etats-Unis, la guerre de Sécession (1861-1865) entre le Nord anti-esclavagiste et le Sud favorable au système esclavagiste est aussi une guerre entre le Nord protectionniste et le Sud libre-échangiste. 1879-1892, retour de l'Europe continentale au protectionnisme : l'Allemagne montre la voie avec la Realpolitik de Bismarck. La France, quant à elle, ne retourna au protectionnisme réel qu'avec le tarif dit « de Méline » de 1892[4].

1892-1914 : tandis qu'au Royaume-Uni, Chamberlain militait sans succès pour le « Fair Trade » (qu'on peut traduire par commerce loyal ou équitable), opposé au « free trade », on assistait au renforcement du protectionnisme dans le reste du monde développé[5].

Les Etats-Unis qui n'avaient pas pris part au mouvement de libre-échange, et au contraire, avaient relevé le niveau de leur protection, connurent une période de forte croissance, alors que l'Europe était en pleine dépression.

Cette période est même une des plus prospères de l'histoire des Etats-Unis.

En Europe continentale, il y eut reprise dès qu'une politique protectionniste fut décidée.

D'ailleurs, au cours de la phase d'expansion économique 1889/1892 à 1913, la croissance a été de 0,9% par habitant au Royaume-Uni, resté fidèle au libre-échange tandis qu'en Europe continentale devenue protectionniste, elle était de 1,5%. Entre 1891/1893 et 1913, le volume des exportations européennes s'accrut de 3,9% par an, contre moins de 3% pendant la période de libre-échange[6].

Conclusion sur le XIXe siècle

Nous pouvons tirer de cette période trois enseignements :

* le libre-échange ne peut être efficace qu'entre pays ayant le même niveau de développement.

* les pays les moins avancés ont besoin du protectionnisme pour rattraper les plus développés. Les Etats-Unis d'Amérique furent protectionnistes de leur création à la fin de la seconde guerre mondiale, leur suprématie industrielle étant alors fermement assurée. Ulysses Grant, président des Etats-Unis de 1768 à 1876 avait anticipé cette évolution : « Pendant des siècles, l'Angleterre s'est appuyée sur la protection, l'a pratiquée jusqu'à ses plus extrêmes limites, et en a obtenu des résultats satisfaisants. Après deux siècles, elle a jugé commode d'adopter le libre-échange, car elle pense que la protection n'a plus rien à lui offrir. Eh, Messieurs, la connaissance que j'ai de notre pays me conduit à penser que dans moins de deux cents ans lorsque l'Amérique aura tiré tout ce qu'elle a à offrir, elle adoptera aussi le libre-échange ». Il ne s'était pas trompé dans la prédiction, seulement sur le délai. Le développement économique des pays s'est toujours fait à l'abri de frontières fermées, et les périodes d'ouverture, correspondent au désir des pays développées soit de s'assurer des approvisionnements de matières premières à bas coût, soit de s'assurer de débouchés au-delà de leur marché national (kicking away the ladder, théorie de « l'échelle tirée » de Friedrich List qui disait que les prêches britanniques en faveur du libre-échange faisaient penser à celui qui parvenu au sommet d'un édifice, renvoie l'échelle d'un coup de pied afin d'empêcher les autres de le rejoindre). List le promoteur du Zollverein, l'union douanière allemande dont les débuts datent de 1818 ne voyait aucune contradiction entre celui-ci, et la protection des industries naissantes, car il considérait que les états allemands avaient des niveaux de développement relativement proches[7].

* à l'intérieur d'un pays, les luttes entre protectionnistes et libre-échangistes masquent des conflits de classe (en Angleterre, de 1815 à 1846 la noblesse terrienne contre la bourgeoisie industrielle, aux Etats-Unis à l'époque de la guerre de sécession, la classe colonialiste du Sud contre la bourgeoisie industrielle du Nord). La classe la plus pauvre d'un pays (les ouvriers anglais et les esclaves noirs américains) pâtit encore plus que les autres du libre-échange. Le libre-échange signifie la guerre économique et les pays qui le pratiquent cherchent à améliorer leur compétitivité en jouant sur les conditions de vie de leurs travailleurs.

Problèmes des XXe et XXIe siècles.

Au XXe siècle, le monde connaît une période de libre-échange débridé jusqu'à la crise de 1929. Devant la catastrophe, les états sortent de la crise (au moins partiellement) grâce à des mesures protectionnistes. Certains économistes libre-échangistes ont accusé le protectionnisme d'avoir été la cause de la guerre, alors que le protectionnisme était seulement une réponse à la crise de 1929. Dans tous les pays industriels, le chômage avait diminué à la veille de la guerre.

Après la guerre, il y eut une période protectionniste. Les Etats-Unis étaient devenus la principale puissance économique du monde et selon la prédiction d'Ulysses Grant, ils devinrent libre-échangistes. A leur initiative, le GATT fut créé dont le but était la baisse des tarifs douaniers dans le monde. Cette entreprise mit un certain temps. La Communauté européenne à sa création pratiquait la préférence communautaire, tandis que les dragons asiatiques se développaient à l'abri de barrières douanières. En 1995, le GATT se transformait en OMC et le monde entier s'est mis à l'heure du libre-échange.

Dans les pays occidentaux, le libre-échange entraîne les délocalisations vers les pays à bas salaires, dans les pays du Sud la destruction de l'agriculture locale par la concurrence des de l'agriculture mécanisée et subventionnée du Nord.

Principales zones de libre échange dans le Monde au 1^{er} janvier 2016



Sous forme de conclusion :

Les derniers accords, TAFTA, CETA, ... négociés dans le plus grand secret ont fait réagir des associations comme ATTAC et quelques médias. Il n'en reste pas moins que ces dernières négociations ont été menées au mépris des peuples et sous la pression des multinationales. Et il semble bien que quoi que fassent ou disent les citoyens, voir les chefs d'états des accords entre l'Europe, les Etats-Unis ou le Canada seront passés pour le bien de tous sauf de la démocratie.

Pour plus de détails sur les dernières négociations vous pourrez vous reporter aux articles retenus par Michel en annexe de ce document et aux liens disponibles ci-dessous.

Et pour ceux qui voudraient s'exprimer sur le sujet il y a la possibilité de dire non aux accords :

<https://www.collectifstoptafta.org/l-actu/article/tafta-ceta-demandez-a-francois-hollande-de-mettre-un-terme-aux-accords>

Sources :

Les accords de libre échange (ALE) : <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-dossiers/les-accords-de-libre-echange-ale-1.html>

Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens (par Lori M. Wallach, novembre 2013) : <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803>

Libre-échange: encore des obstacles à l'adoption du CETA : <https://www.mediapart.fr/journal/international/220916/libre-echange-encore-des-obstacles-l-adoption-du-ceta> ; 22 sept. 2016 Par Ludovic Lamant et christophe Gueugneau

Libre-échange: Hollande demande l'arrêt des discussions sur le Tafta : 30 août 2016 Par Amélie Poinssot ; <https://www.mediapart.fr/journal/economie/300816/libre-echange-hollande-demande-l-arret-des-discussions-sur-le-tafta>

Libre-échange: l'UE accusée de trahir l'accord sur le climat : 11 juil. 2016 Par Ludovic Lamant ; <https://www.mediapart.fr/journal/economie/110716/libre-echange-l-ue-accusee-de-trahir-l-accord-sur-le-climat>

Sous pression, Juncker fait volte-face sur l'accord avec le Canada : 5 juil. 2016 Par Lénaïg Bredoux et Ludovic Lamant ; <https://www.mediapart.fr/journal/economie/050716/sous-pression-juncker-fait-volte-face-sur-l-accord-avec-le-canada>